

Affaires des anciens combattants

M. Macquarrie: . . . mais ces gens seront bien traités. Parmi les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard qui entreront au ministère, on en comptera de fort compétents qui maintiendront la qualité du service assuré. Ce ministère a pour vocation de s'occuper d'une groupe assez restreint de Canadiens, qui ont été en proie aux pires difficultés et qui ont combattu lorsque le pays était en danger. Certes est-il sage d'avoir devant nous tous les renseignements utiles, mais il ne faut pas croire que les personnes concernées ont été prises de court. Il fallait s'attendre à ce que, tôt ou tard, la décentralisation touchât l'Île-du-Prince-Édouard. Si Camrose, en Alberta, ou quel que soit le nom de cet endroit dans le nord que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) représente, peut obtenir la Société du crédit agricole, l'Île-du-Prince-Édouard a bien droit à quelque chose.

Je suis fermement convaincu que la décentralisation de la bureaucratie est une bonne chose. Plus nous pouvons amener les Canadiens à considérer cette grande structure gouvernementale comme étant la leur, mieux cela sera. Le cabinet est bien allé dans l'ouest . . .

M. Gilbert: Aux frais du public!

M. Macquarrie: Le député dit «aux frais du public».

Une voix: Dans l'intérêt du public.

M. Gilbert: C'était une tournée de propagande politique.

● (1752)

M. Macquarrie: Autant dire peut-être ce que j'allais moi-même dire. Je remercie tout le monde de bien vouloir m'aider, mais je préfère dire ce que je pense moi-même. Il est excellent, à mon avis, que des membres du gouvernement parcourent le pays. Oui, cela fait de moi un excellent citoyen canadien. Mais en ma qualité de bon progressiste conservateur, je dirai donc qu'il est excellent que le gouvernement actuel parcoure le pays; cela permet à tout le monde de le voir de près. Et si le reste du pays apprend à le connaître tel que nous le voyons ici, il y a de l'avenir non seulement pour mon parti, mais pour le pays lui-même.

M. Gilbert: Oui, il y a de grands changements dans l'air.

M. Macquarrie: Je serai heureux de voir venir à Charlottetown le ministère des Affaires des anciens combattants, et je lui cède bien volontiers la place. Je ne sais pas ce qui arrivera de mon collègue le député de Cardigan, mais il y laissera quelque chose, l'œuvre derrière lui. Pour ma part, je laisserai quelque chose, l'aéroport de Charlottetown. La dernière fois que j'y suis allé, j'en ai vu une magnifique maquette au beau milieu du hall d'entrée. Elle y est un peu à l'étroit, mais, quand même, j'en suis fier. Chacun de nous peut laisser quelque chose de concret, sans parler du reste. Mais, en attendant, je lève mon chapeau à ce qu'a su si bien faire celui qu'on appelle dans l'Île-du-Prince-Édouard «l'honorable Danny Dan».

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, j'applaudis volontiers aux propos du député de Hillsborough (M. Macquarrie), mais en ce qui concerne ceux du député de Vaudreuil (M. Herbert), je dirais qu'il ne faut pas s'étonner qu'il y ait des inégalités régionales dans notre pays étant donné

[M. Macquarrie.]

les propos centralisateurs qu'il nous a tenus. J'ai été étonné et déçu d'entendre un député s'exprimer de la sorte.

Je suis très heureux de pouvoir dire quelques mots sur le projet de déménagement du ministère des Affaires des anciens combattants d'Ottawa à Charlottetown, projet d'une grande importance qui sera achevé d'ici trois ans.

Nous savons tous que le gouvernement s'est engagé à décentraliser une partie de ses services et à établir en dehors de la région de la capitale nationale certains organismes, certaines directions et divisions de quelques ministères. Et chaque fois qu'il est question de décentralisation, l'exemple donné par le MEER saute tout de suite aux yeux. En 1974, ce ministère a commencé à décentraliser ses services et aujourd'hui il compte 281 employés dans ses quatre bureaux des provinces atlantiques et dans le bureau régional de Moncton alors qu'il n'en avait que 77 auparavant. Mais chose encore plus importante peut-être, la décentralisation du MEER a permis d'établir à l'extérieur d'Ottawa à peu près 70 p. 100 des postes de cadres supérieurs. En somme, 90 p. 100 de toutes les décisions ayant trait aux subventions au développement régional sont prises dans le Canada atlantique.

Le déménagement du ministère des Affaires des anciens combattants, le cinquième en importance des ministères fédéraux, est considéré comme un outil pour atteindre des objectifs nationaux majeurs comme le rapprochement des services gouvernementaux de la clientèle, la lutte contre les disparités et enfin, l'expansion urbaine équilibrée.

Des fonctionnaires du ministère des Affaires des anciens combattants collaborent depuis plus d'un an avec le groupe de travail du Conseil du Trésor chargé de la décentralisation, en vue d'établir les services et les groupes qui peuvent déménager. Ils ont également établi en détail les modalités du déménagement, les coûts et autres facteurs qui permettront au cabinet de décider quels services il convient de déplacer.

En prévision du déménagement, le ministère des Affaires des anciens combattants, de concert avec le ministère de l'Expansion économique régionale, le ministère des Affaires urbaines et les représentants de la province de l'Île-du-Prince-Édouard et de la ville de Charlottetown ont formé un comité réunissant les trois niveaux de gouvernement pour s'occuper de tous les aspects du déménagement. Les représentants, au sein de ce comité de coordination, au niveau provincial et municipal sont M. Tom Connor, sous-ministre au Développement et M. John Bulter, directeur de la ville de Charlottetown. Font aussi parti du comité de planification, M. John Glendinning, directeur collège Holland de Charlottetown, avec qui le ministère travaillera peut-être sous peu à la préparation d'un programme d'études destiné à offrir aux insulaires une formation qui leur permette d'être recrutés au ministère des Affaires des anciens combattants. Il importe aussi de noter que le comité compte plus de hauts fonctionnaires fédéraux que provinciaux et municipaux parce que la forte partie du travail sera assumée par le ministère de l'Expansion économique régionale, le ministère des Affaires urbaines et, bien sûr, le ministère des Affaires des anciens combattants.